



DURÉE

21 heures - 3 jours

RYTHME

Dates définies avec le client

PARTICIPANTS

4 personnes maximum

TARIF

2 100 € / session

Identification de l'action

Formation : Référent SSCT

Référence : PROG-FPRSSCT - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06

Organisme : 3SAFE Morgan DETOISIEN

NDA : 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État

SIRET : 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317
Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques

Objectif général : Permettre au salarié désigné référent SSCT de comprendre son rôle, d'analyser les risques professionnels et de contribuer activement à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les missions du CSE, des managers, du salarié désigné et des acteurs de prévention.
- Analyser les risques professionnels et exploiter les principaux documents de prévention.
- Utiliser les outils d'analyse de la santé au travail, notamment pour les accidents du travail et maladies professionnelles.
- Proposer des actions de prévention adaptées aux situations de travail.
- Contribuer à une démarche de prévention et d'amélioration continue dans l'entreprise.

Public visé, prérequis et admission

Public visé : salarié désigné référent en santé, sécurité et conditions de travail.

Prérequis : salarié désigné référent SSCT par son employeur. Savoir lire le français.

Durée, rythme et modalités de déroulement

Durée : 21 heures - 3 jours

Rythme / période : Dates définies avec le client.

Participants : 4 personnes maximum

Format : 100 % présentiel : 21 h.

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Délais d'accès : Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.

Contenu et progression pédagogique

Séquence 1 - Réglementation et acteurs de prévention

- Attributions du CSE, des managers et du salarié désigné référent.
- Obligations et responsabilités en santé, sécurité et conditions de travail.
- Acteurs de la prévention et rôle des référents harcèlement sexuel / agissements sexistes.

Séquence 2 - Missions du référent SSCT

- Définitions et notions importantes de prévention.
- Rôles, missions et fonctionnement du référent dans le cadre de la santé et sécurité au travail.
- Registres, documents de prévention, affichage obligatoire et droit d'alerte du CSE.

Séquence 3 - Évaluation et documents de prévention

- Évaluation des risques professionnels et focus sur le document unique.
- Obligations en matière de formation et repérage des risques professionnels.

Séquence 4 - Analyse des situations de travail

- Animation d'une réunion de prévention.
- Prévention des RPS et des TMS.
- Analyse des conditions de travail et de l'accident de travail.

Séquence 5 - Mise en pratique terrain

- Analyse et critique du DUERP.
- Vérification et prise en compte de l'affichage et des documents sécurité.
- Tournée terrain et chasse aux risques.
- Mise en application : analyse de poste et analyse d'accident par arbre des causes. Adaptation : le déroulé pédagogique est adapté en amont selon les missions confiées au salarié référent.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 2 100 € en intra (départements 50 et 14), autres départements : nous contacter. Finançable OPCO.

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique :

morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Indicateurs de résultats : taux de satisfaction stagiaires 2025 : 100 %. Avis stagiaires en 2025 « recommanderiez-vous cette formation » : 100 %. Résultats détaillés visibles sur 3safe.fr.

Documents associés : règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations.

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

L'action est animée par un formateur en prévention et préventeur IPRP, organisme agréé par la DREETS pour former les membres du CSE à la SSCT, chargé de l'animation pédagogique, du suivi des acquis et de l'adaptation des méthodes aux besoins du groupe. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.